

Festival Montréal en Lumière Inc.

États financiers non consolidés
30 avril 2020



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Festival Montréal en Lumière Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de **Festival Montréal en Lumière Inc.** [l'«Organisme»], qui comprennent le bilan non consolidé au 30 avril 2020, et les états non consolidés des produits et charges, de l'évolution du déficit et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Festival Montréal en Lumière Inc.** au 30 avril 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers non consolidés, qui indique que l'Organisme avait un fonds de roulement négatif de 693 548 \$ et un actif net déficitaire de 629 946 \$. Comme il est indiqué à la note 2, cet événement ou situation, conjugué aux autres questions exposées dans la note 2, indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada
Le 19 octobre 2020

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A112179

Festival Montréal en Lumière Inc.

Bilan non consolidé

Au 30 avril 2020

	2020		2019	
	Fonds d'opérations	Fonds d'immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs				
Actifs à court terme				
Débiteurs [note 4]	2 336 305		2 336 305	1 469 112
Subventions à recevoir	1 528 217		1 528 217	1 161 821
Frais payés d'avance	27 377		27 377	39 166
Total des actifs à court terme	3 891 899	—	3 891 899	2 670 099
Immobilisations corporelles [note 5]		63 602	63 602	186 014
	3 891 899	63 602	3 955 501	2 856 113
Passifs et actif net (déficit) non affecté				
Passifs à court terme				
Facilité de crédit [note 6]	429 802		429 802	540 099
Créditeurs [note 7]	4 155 645		4 155 645	2 737 776
Total des passifs à court terme	4 585 447	—	4 585 447	3 277 875
Actif net (déficit)				
Actif net (déficit) non affecté	(693 548)	63 602	(629 946)	(421 762)
	3 891 899	63 602	3 955 501	2 856 113

Voir les notes afférentes aux états financiers non consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur


Anna Marchand (Oct 19, 2020 11:05 EDT)

Administrateur


France Margaret Belanger (Oct 25, 2020 10:31 EDT)

Festival Montréal en Lumière Inc.

État des produits et charges non consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020

	2020		2019	
	Fonds d'opérations \$	Fonds d'immobilisations \$	Total \$	Total \$
Produits [annexe 1]				
Billetterie, commandites en espèces, exploitation et autres	2 922 352		2 922 352	3 046 513
Subventions	2 514 736		2 514 736	2 819 542
Apports reçus en biens et en services	974 435		974 435	1 235 360
	6 411 523	—	6 411 523	7 101 415
Charges [annexe 1]				
Programmation	442 636		442 636	389 028
Production du site extérieur et volet Les plaisirs de la table	1 061 625		1 061 625	1 104 490
Communications et mise en marché	560 064		560 064	699 961
Exploitation	1 036 808		1 036 808	1 235 853
Marketing [note 9]	426 294		426 294	482 928
Administration	1 376 314		1 376 314	1 201 831
Amortissement des immobilisations corporelles	—	122 412	122 412	122 413
Honoraires d'encadrement, de supervision, de gestion et d'expertise [note 9]	222 112		222 112	223 176
Échanges de biens et de services	974 435		974 435	1 235 360
Frais financiers	29 677		29 677	27 600
	6 129 965	122 412	6 252 377	6 722 640
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant contribution	281 558	(122 412)	159 146	378 775
Contribution à l'organisme contrôlé, Nuit Blanche à Montréal Inc. [notes 8 et 9]	(367 330)	—	(367 330)	(336 282)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(85 772)	(122 412)	(208 184)	42 492

Voir les notes afférentes aux états financiers non consolidés.

Festival Montréal en Lumière Inc.

État du déficit non consolidé

Exercice clos le 30 avril 2020

	2020		2019	
	Fonds d'opérations	Fonds d'immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif net (déficit) au début de l'exercice	(607 776)	186 014	(421 762)	(464 254)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(85 772)	(122 412)	(208 184)	42 492
Actif net (déficit) à la fin de l'exercice	(693 548)	63 602	(629 946)	(421 762)

Voir les notes afférentes aux états financiers non consolidés.

Festival Montréal en Lumière Inc.

État des flux de trésorerie non consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020

	2020	2019
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(208 184)	42 492
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	122 412	122 413
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	196 069	(53 185)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	110 297	111 720
Activité d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	—	(190 806)
Flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	—	(190 806)
Activité de financement		
Variation nette de la facilité de crédit	(110 297)	79 086
Flux de trésorerie liés à l'activité de financement	(110 297)	79 086
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	—	—
Trésorerie au début de l'exercice	—	—
Trésorerie à la fin de l'exercice	—	—

Voir les notes afférentes aux états financiers non consolidés.

Informations supplémentaires – Fonds d'opérations

Exercice clos le 30 avril 2020

Détail des produits et charges

	2020		2019	
	\$	%	\$	%
Produits				
Billetterie, commandites en espèces, exploitation et autres				
Produits provenant du public				
Billetterie et admission	165 256		25 074	
Vente de produits au détail	67 358		52 885	
	232 614	4	77 959	1
Commandites en espèces				
Sociétés d'État				
Société des loteries du Québec	273 785		256 974	
Société des alcools du Québec	130 787		132 397	
Privées et autres	2 187 479		2 498 766	
	2 592 051	40	2 888 137	41
Autres				
	97 687	2	80 417	1
	2 922 352	46	3 046 513	43
Subventions				
Gouvernement du Québec				
Ministère du Tourisme du Québec-Volet 1 et 3	407 490		680 396	
Secrétariat à la région métropolitaine	500 000		500 000	
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	35 000		20 000	
SODEC/Ministère de la Culture et des communications	25 000		45 000	
	967 490	16	1 245 396	17
Gouvernement du Canada				
Développement économique Canada	411 178		360 577	
Ministère du Patrimoine canadien	121 000		110 000	
	532 178	8	470 577	7
Municipales				
Ville de Montréal	600 000		600 000	
Conseil des arts de Montréal	8 000		7 000	
	608 000	9	607 000	9
Régionales				
Tourisme Montréal	325 000		325 000	
Tourisme Montréal-Fonds de transition	—		97 275	
Partenariat du Quartier des Spectacles	77 768		73 256	
	402 768	6	495 531	7

Informations supplémentaires – Fonds d'opérations

Exercice clos le 30 avril 2020

Détail des produits et charges

	2020		2019	
	\$	%	\$	%
Étrangères				
Consulat général de France	—		1 038	
Consulat des États-Unis	4 300		—	
	2 514 736	39	2 819 542	40
Apports reçus sous forme de biens et de services				
Secteur public				
Société des alcools du Québec	27 981		27 588	
Société des loteries du Québec	12 000		—	
Ville de Montréal (a)	262 500		271 250	
Partenariat du Quartier des spectacles	21 776		35 963	
Secteur privé	650 178		900 559	
	974 435	15	1 235 360	17
	6 411 523	100	7 101 415	100
Charges				
Programmation				
Main-d'œuvre de programmation	93 646		147 147	
Main-d'œuvre de diffusion	—		2 785	
Frais de diffusion	79 225		30 690	
Cachets	263 450		197 370	
Voyages de promotion, de recherche et de développement	6 315		11 036	
	442 636	7	389 028	6
Production des sites extérieurs et				
Volet Les plaisir de la table				
Main-d'œuvre de production	600 249		668 626	
Frais de production	461 376		435 864	
	1 061 625	17	1 104 490	17
Communication et mise en marché				
Main-d'œuvre de publicité, de communication et de promotion	187 643		231 564	
Publicité	290 444		303 547	
Internet	32 730		31 356	
Campagne touristique	36 904		88 796	
Communications et relations de presse	12 343		44 698	
	560 064	9	699 961	11

Informations supplémentaires – Fonds d'opérations

Exercice clos le 30 avril 2020

Détail des produits et charges

	2020		2019	
	\$	%	\$	%
Exploitation				
Main-d'œuvre d'aménagement et de logistique	673 331		727 646	
Aménagement et logistique	269 750		382 713	
Frais d'exploitation des kiosques alimentaires	93 727		125 494	
	1 036 808	17	1 235 853	19
Marketing				
Frais de commandite	426 294	7	482 928	7
Administration				
Main-d'œuvre de direction	73 804		76 934	
Main-d'œuvre de gestion et de coordination	161 333		146 777	
Main-d'œuvre de comptabilité, de paie et d'informatique	159 510		169 150	
Soutien administratif	81 227		79 220	
Services de bureautique et location des locaux	47 753		49 666	
Transport et hébergement	28 655		27 483	
Programmes de soutien à la commandite	664 799		424 237	
Frais de fonctionnement	58 045		71 813	
Frais de représentation, de recherche et de développement	40 030		86 241	
Autres	61 158		70 310	
	1 376 314	23	1 201 831	18
Honoraires d'encadrement, de supervision, de gestion et d'expertise	222 112	4	223 176	3
Échange de biens et de services				
Échange médias/publicité	431 067		767 227	
Échange transport – billets d'avion	37 199		26 400	
Échange hébergement	69 545		72 563	
Échange restaurants	27 670		8 376	
Échange services techniques	284 276		307 213	
Échange biens	124 678		53 581	
	974 435	16	1 235 360	19
Frais financiers	29 677		27 600	
	6 129 965	100	6 600 227	100

(a) Ce montant a été évalué par la Ville de Montréal en fonction du coût des services offerts.

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

30 avril 2020

1) Statuts et objectifs de l'Organisme

Festival Montréal en Lumière Inc., constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme sans but lucratif du point de vue fiscal. Il a pour mission d'animer, d'organiser et de promouvoir un événement festivalier de stature internationale, par la présentation d'activités concentrées principalement dans les volets des arts, de la gastronomie, de l'animation urbaine et du plein air d'hiver.

2) Continuité de l'exploitation

Les états financiers non consolidés de l'Organisme ont été préparés selon le principe de la continuité de l'exploitation, ce qui suppose que l'Organisme réalisera ses biens et acquittera ses dettes dans le cours normal de ses activités, et ce, malgré un solde de fonds de roulement négatifs.

Au 30 avril 2020, l'Organisme avait un fonds de roulement négatif de 693 548 \$ et un actif net déficitaire de 629 946 \$. Bien que L'Équipe Spectra Inc., une société contrôlée par des administrateurs de l'Organisme, qui agit à titre d'endosseur de la facilité de crédit de l'Organisme, a permis l'assouplissement des termes de remboursement des comptes fournisseurs et charges à payer, la capacité de l'Organisme de poursuivre son exploitation est toujours tributaire du soutien financier des commanditaires, du renouvellement des différentes subventions, de revenus autonomes significatifs sur le site extérieur et de l'appui de L'Équipe Spectra Inc. La direction continue ses efforts pour maintenir et accroître son financement, de rationaliser ses dépenses et d'accroître ses revenus non subventionnés. L'Organisme ne peut garantir les résultats de son plan opérationnel ni qu'il pourra avoir accès à des ressources financières additionnelles. En outre, l'épidémie de la maladie à coronavirus [«COVID-19»] a conduit les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en œuvre d'interdictions de voyager, des périodes de quarantaine auto-imposées et des distances sociales, ont provoqué des perturbations importantes pour les entreprises dans le monde, entraînant un ralentissement économique. La durée et l'impact de l'épidémie de COVID-19 sont inconnus à l'heure actuelle, pas plus que l'efficacité des interventions monétaires et fiscales du gouvernement et de la banque centrale conçues pour stabiliser les conditions économiques. En raison du COVID-19, les festivals pourraient être même annulés, retardés ou raccourcis. Ainsi, il existe une incertitude significative susceptible de jeter un doute important relativement à la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation.

Les états financiers non consolidés ne tiennent pas compte de tout ajustement des montants et des classements des actifs et des passifs qui pourraient être nécessaire si l'Organisme se trouvait dans l'incapacité de poursuivre son exploitation, et ces ajustements pourraient être importants.

3) Principales méthodes comptables

Référentiel de présentation

Les présents états financiers non consolidés sont préparés conformément à la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, «Normes comptables pour les organismes sans but lucratif», qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les entités n'ayant pas d'obligation d'information du public au Canada, et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Festival Montréal en Lumière Inc.

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

30 avril 2020

Principes de consolidation

Les états financiers non consolidés ne comprennent pas les comptes de l'organisme contrôlé, Nuit Blanche à Montréal Inc., lequel a été créé le 20 septembre 2016.

Trésorerie

Les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires dont le solde fluctue d'un montant positif à un découvert, sont présentés à titre de trésorerie.

Comptabilité par fonds

L'Organisme suit la méthode de la comptabilité par fonds selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités et leurs objectifs respectifs.

Le fonds d'opérations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de l'événement et à la gestion.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Apports reçus sous forme de biens et de services

Les apports reçus sous forme de biens et de services sont constatés à la fois à titre de revenus et de dépenses à leur juste valeur marchande dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus, lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, que ces biens et services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'Organisme, et qu'ils auraient dû être achetés par l'Organisme à défaut d'un apport.

Constatation des produits

Subventions

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions. Selon cette méthode, les subventions se rapportant à des charges d'exercices futurs sont reportées et constatées à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles se rapportent. Les subventions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou lorsqu'elles sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Commandites en espèces

Les commandites reçues en espèces sont constatées à titre de produits lorsque l'événement auquel elles se rapportent a eu lieu, lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Produits provenant du public

Les ventes de billets sont constatées à titre de produits lorsque le montant est déterminé, que le client a effectué le paiement et que la représentation a eu lieu.

Les ventes de produits au détail sont constatées à titre de produits lorsque le montant est déterminé, que le client a effectué le paiement et que la marchandise lui a été remise.

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

30 avril 2020

Impôts sur les bénéfices

L'Organisme est un organisme de bienfaisance et est considéré comme une entité exemptée en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu en autant que les lois et règlements fiscaux applicables soient respectés.

Opérations en devises

En ce qui concerne les opérations en devises de l'Organisme, les comptes établis en monnaies étrangères sont convertis selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan non consolidé, et les éléments non monétaires sont convertis au taux de change historique en vigueur au moment de la transaction. Les produits et les charges provenant des opérations en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction, alors que les gains ou les pertes de change découlant de la conversion des éléments monétaires sont inscrits à l'état des produits et charges non consolidés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût dans le fonds d'immobilisations, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur leur durée de vie utile estimative en utilisant la méthode et la durée indiquée ci-dessous :

	Méthode	Taux
Aménagements de production	Linéaire	3 ans

Dépréciation d'actifs financiers évalués au coût après amortissement

[i] Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être détenu et utilisé au total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif en question s'accroît ultérieurement.

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

30 avril 2020

[ii] Actifs financiers évalués au coût après amortissement

S'il existe des indications d'une possible dépréciation, l'Organisme doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de cet actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

- la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif;
- le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture du bilan non consolidé;
- la valeur de réalisation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, déduction faite de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Une moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure où l'amélioration peut être rattachée à un événement survenu après la comptabilisation de la moins-value, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la moins-value n'avait pas été comptabilisée.

Instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés, qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Par la suite, l'Organisme évalue les instruments financiers comme suit :

- l'ensemble des actifs financiers, qui comprennent les débiteurs [excepté les sommes à recevoir de l'État], au coût après amortissement; et
- l'ensemble des passifs financiers, qui comprennent la facilité de crédit et les créditeurs, au coût après amortissement.

4) Débiteurs

	2020	2019
	\$	\$
Sociétés ayant des administrateurs communs avec l'Organisme	115 230	690
Organismes ayant des administrateurs communs avec l'Organisme	4 883	38 519
Organisme contrôlé	772 737	505 207
Commandites et autres	1 187 558	699 497
Sommes à recevoir de l'État	255 897	225 199
	2 336 305	1 469 112

Festival Montréal en Lumière Inc.

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

30 avril 2020

5) Immobilisations corporelles

	2020			2019		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Aménagements de production	367 238	303 636	63 602	367 238	181 224	186 014
	367 238	303 636	63 602	367 238	181 224	186 014

6) Facilité de crédit

L'Organisme a une facilité de crédit avec une institution financière pour un montant maximum autorisé de 900 000 \$. La facilité porte intérêt au taux préférentiel de l'institution financière majoré de 0,65 %. Le taux préférentiel applicable était de 2,45 % au 30 avril 2020 [3,95 % au 30 avril 2019].

Une hypothèque mobilière de 1 200 000 \$ grevant l'universalité des actifs corporels et incorporels présents et futurs ainsi qu'une caution de 900 000 \$ d'une société contrôlée par des administrateurs de l'Organisme sont affectées à la garantie du crédit d'exploitation.

En vertu du crédit d'exploitation, advenant un solde de fonds d'opérations négatif, une société contrôlée par des administrateurs de l'Organisme s'engage à maintenir en comptes fournisseurs un montant équivalant au solde de fonds négatif.

7) Crédoiteurs

	2020 \$	2019 \$
Sociétés ayant des administrateurs communs avec l'Organisme	2 005 741	1 343 692
Organismes ayant des administrateurs communs avec l'Organisme	841 629	50 923
Organisme contrôlé	727 984	498 678
Autres	580 291	844 483
	4 155 645	2 737 776

8) Organisme contrôlé

Nuit Blanche à Montréal Inc.

L'Organisme contrôle l'organisme Nuit Blanche à Montréal Inc. du fait qu'il nomme la totalité des membres de son conseil d'administration.

L'organisme Nuit Blanche à Montréal Inc. est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Il s'agit d'un organisme sans but lucratif exempté d'impôts sur les bénéfices. Il a pour mission de créer, d'organiser, d'animer et de promouvoir un événement nocturne de stature internationale.

Festival Montréal en Lumière Inc.

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

30 avril 2020

Les états financiers résumés de l'organisme se présentent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif	877 224	550 147
Total du passif	877 224	550 147
	—	—
Résultats des activités		
Total des produits	467 272	588 791
Total des charges	834 602	925 073
Insuffisance des produits sur les charges avant contribution	(367 330)	(336 282)
Contribution de Festival Montréal en Lumière Inc.	367 330	336 282
Excédent des produits sur les charges	—	—
Flux de trésorerie		
Liés aux activités d'exploitation	122 771	(1 115)
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	122 771	(1 115)

9) Opérations entre apparentés

L'Organisme est apparenté à des sociétés et à un organisme du fait que certains administrateurs sont également administrateurs de cette société et de cet organisme. De plus, l'Organisme contrôle l'organisme Nuit Blanche à Montréal Inc. [note 8].

Une convention détaillée expose l'ensemble des conditions des transactions effectuées entre l'Organisme et une société ayant des administrateurs communs avec l'Organisme, L'Équipe Spectra Inc. Cette convention a été approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration de l'Organisme. De plus, afin d'encadrer les conditions financières et la fixation des prix de transfert des opérations conclues entre apparentés, la direction a formulé une série de règles consignées dans un code d'éthique à l'intention des membres du personnel concernés par ce type de transactions. La fixation des prix de transfert est établie en fonction de ce que les sociétés ou organismes apparentés exigeraient de tiers, soit des prix au moins aussi favorables que ce qu'ils exigeraient de leurs meilleurs clients dans des conditions normales. L'Organisme documente ses opérations entre apparentés.

Festival Montréal en Lumière Inc.

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

30 avril 2020

Dans le cours normal des activités, l'Organisme conclut des opérations avec des sociétés et des organismes apparentés dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange.

	2020	2019
	\$	\$
Sociétés ayant des administrateurs communs avec l'Organisme		
Charges		
Encadrement, supervision, gestion et expertise		
Programmation artistique, élaboration ou acquisition de droits de présentation, événements artistiques et négociation de contrats et de conventions	77 104	74 238
Gestion des lieux de prestation	68 831	57 787
Transport, accueil et hébergement des artistes et des journalistes	26 414	21 099
Gestion des relations publiques	41 665	36 515
Marketing et publicité	8 098	33 537
Frais d'experts-conseils en partenariat couvrant les frais de conceptualisation de la structure, de rédaction des projets, de recherche, de gestion et de production des programmes, ainsi que de l'activation et de l'optimisation des partenariats	426 294	482 928
Location de salles	3 000	—
Billetterie	3 156	—
Organisme ayant des administrateurs communs avec l'Organisme		
Charges		
Location de salles	4 500	3 500
Billetterie	1 750	97
Organisme contrôlé		
Charges		
Contribution	367 330	336 282

L'Organisme partage avec L'Équipe Spectra Inc. les ressources affectées à la gestion et à l'administration. Ce partage des ressources permet à chaque organisation d'optimiser les économies d'échelle du fait que, entre autres, certains coûts n'ont pas à être pris en charge en double. La portion des frais administratifs prise en charge par l'Organisme représente 12,5 % des charges totales avant honoraires de production et des frais d'administration de l'événement. Ces frais sont déterminés en fonction d'une répartition préétablie et représentative des frais qui auraient été réellement engagés par chaque organisation, déduction faite des économies réalisées par chacune d'elles.

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

30 avril 2020

10) Instruments financiers – Risques et incertitudes

Risques financiers

L'Organisme est exposé à divers risques financiers découlant d'opérations relatives aux instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels l'Organisme est exposé.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Organisme est exposé à ce risque relativement à ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. La facilité de crédit expose l'Organisme à un risque de flux de trésorerie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque surtout en raison de sa facilité de crédit et de ses créditeurs [note 2].

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est maintenant accru en raison de l'épidémie de COVID-19 qui évolue encore et affecte de nombreuses entreprises et clients. Le principal risque de crédit de l'Organisme est lié à ses comptes clients. Afin d'atténuer ce risque, l'Organisme effectue des évaluations de crédit continues de ses clients. Au 30 avril 2020, trois clients représentaient 60 % des commandites et autres comptes clients à recevoir [deux clients représentaient 50 % des commandites et autres comptes clients à recevoir en 2019].